

## **OBJET : ADOPTION RÉGLEMENT INTERIEUR CRÉCHE LES LUTINS**

**RAPPORTEUR: Angélique BRAGUIER** 

## **EXPOSÉ**

Lors de la séance du 4 Juillet 2022, le conseil municipal de Poulx a approuvé l'adoption du règlement intérieur de la crèche les lutins. Il convient de le faire évoluer.

## **PROPOSITION**

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu le code de l'action sociale, Vu la délibération 2023/07/04/11 du conseil municipal de Poulx, Considérant l'avis émis en commission le 28 Novembre 2023,

Il est proposé au conseil municipal:

- DE RAPPORTER la délibération 2023/07/04/11 du conseil municipal de Poulx,
- D'ADOPTER le règlement intérieur annexé à la présente décision,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.